

# Préparation à l'habilitation électrique pour le personnel non électricien effectuant des opérations électriques simples ou des manœuvres

Code produit : 4UTE2 / Version : v1

## ELEMENTS DE CONTEXTE

Programme établi conformément à la Norme NFC 18-510  
« Article 5.1.2 L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention du risque électrique pour les activités professionnelles où ce risque est présent.  
L'habilitation est la reconnaissance par l'EMPLOYEUR, de la capacité d'une personne placée sous son autorité, à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. »

## FINALITE DE LA FORMATION

Effectuer des opérations simples en électricité en appliquant les règles de sécurité pour éviter les dangers dus à l'électricité

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies la Norme NFC 18-510
- Être capable d'exécuter en sécurité les opérations simples d'ordre électrique.

## PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Personnel d'entretien, technicien ou opérateur non électricien amené à effectuer le ré enclenchement d'appareils de manœuvre ou de protection, le remplacement à l'identique de fusibles, d'accessoires d'éclairage, de prises de courant, d'interrupteurs, le raccordement ou le remplacement d'éléments terminaux simples sur des installations électriques.

Groupe de 8 personnes MAXIMUM

## PREREQUIS

Avoir les connaissances en électricité et techniques nécessaires aux tâches qui lui seront confiées.

## MODALITES

**Durée :** 14 heures / 2 jours (1,5 j théorie + 0,5 j pratique)

**Type :** Présentiel

**Méthodes et moyens pédagogiques :** Support pédagogique sous format POWER POINT illustré de schémas et de photos, Alternance de rétroprojection, de vidéo, Exercice pratique obligatoire sur site de l'entreprise ou dans nos locaux, Remise à l'employeur un avis d'habilitation pré-rempli en fonction des résultats obtenus à l'évaluation, livret

**Validation des acquis :** Validation des acquis (savoirs et savoir-faire à partir d'un questionnaire d'évaluation des connaissances et de mise en situation pratique)

**Sanction de la formation :** Attestation de fin de formation, certificat de réalisation, avis de fin de formation, titre d'habilitation électrique vierge (validité 3 ans)

**Profil de l'intervenant :** Formateur spécialisé dans le domaine

## PROGRAMME

---

- ❖ **Les évolutions de la réglementation en électricité**
- ❖ **Les grandeurs fondamentales en électricité**
- ❖ **Classement des installations et habilitations du personnel**
  - Le principe de l'habilitation et les différents Titre d'habilitation
  - Niveau d'habilitation
  - Domaine de tension
  - Les limites et zones d'environnement
- ❖ **Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique**
- ❖ **Risques d'accidents : contact direct, indirect, court-circuit**
- ❖ **Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique**
- ❖ **Les moyens de protection collectifs et individuels**
- ❖ **Les matériels électriques**
- ❖ **La mise en sécurité**
- ❖ **Les procédures d'intervention (BS)**
- ❖ **Les personnes intervenantes**
- ❖ **Les ouvrages électriques**
- ❖ **Les opérations**
- ❖ **Les documents écrits**
- ❖ **Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter-verrouillages, les EPI**
- ❖ **Appareils électriques amovibles et portatifs à main**
- ❖ **Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique**
  - Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées

**Habilitation : A l'issue de la formation le formateur émet pour chaque participant un avis permettant l'habilitation BS, BE Manœuvre, éventuellement HE Manœuvre.**

## LES + ASFO

---

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.